



Fiche d'aide
à la substitution

FAS 6

Substitution du **FORMALDÉHYDE**

Cancérogène suspecté Catégorie 3 Union européenne
Travaux exposant au formaldéhyde figurant dans la liste
des procédés concérogènes

Activité : Fabrication de tourteaux pour
l'alimentation des ruminants

> La réglementation impose la substitution lorsque cela est techniquement possible.

Description de l'utilisation du produit à substituer

Le formol (solution aqueuse de formaldéhyde) est utilisé en agriculture pour ses propriétés antimicrobiennes (traitement anti-salmonelle par fumigation), conservatrices (agents d'ensilage) et tannantes (protection des protéines). Il est également utilisé en détoxification des tourteaux d'arachide (en combinaison avec l'ammoniaque permettant de diminuer la teneur en aflatoxine B1).

Le formaldéhyde est autorisé en tant qu'additif en alimentation animale (agent conservateur E 240).

Avis sur la substitution

Il n'existe pas à notre connaissance de produits de substitution, seulement des procédés de substitution pour le tannage des protéines.

Substitution de procédé

Tannage thermique

Le tannage thermique, possible sur le colza en remplacement du tannage chimique, fait l'objet d'études actuellement (traitement des graines par micro-ondes, traitement thermique avant et après aplatissage ou pression...).

Sources/biblio :

Rapport de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) : Evaluation des risques liés à l'utilisation du formaldéhyde en alimentation animale (janvier 2004)

Rapport du Centre technique interprofessionnel des oléagineux métropolitains (CETIOM) : Le tannage thermique des tourteaux de colza, alternative au traitement chimique (2004)

Point des connaissances sur le formaldéhyde de l'INRS (ED 5032)

Fiche toxicologique INRS « Formaldéhyde et solutions aqueuses » (FT 7)